ID: 081-200040905-20240208-08022024\_7\_1-DE



# **DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE** COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

**SEANCE DU 8 FEVRIER 2024** 

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 2 février 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Villeneuve sur Vère, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	33	Voix délibératives	43
Délégués avec pouvoir	9	Membres présents	35

## Titulaires présents : 33 (du début au point 8.2), 34 (du point 9 à la fin)

ASTIE Alain, AZEMAR Jean-Louis, BALARAN Jean-Marc, BARRAU Jean-Louis, BORDOLL Christian (pouvoir de IMBERT Véronique), BOUSQUET Jean-Louis (pouvoir de AUZIECH Cécile), BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, EMERIAUD Françoise, HAMON Christian, ICHARD Xavier, KOWALIK Jean-François (pouvoir de TAGLIAFERRI Rosanne), LEBLOND Nelly, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MERCIER Roland, MILESI Marie, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice (pouvoir de BARRILLIOT Christine), PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline (à partir du point 9), SAN ANDRES Thierry (pouvoir de BONFANTI Djamila), SCHULTHEISS Pierre (pouvoir de ORRIT Didier), SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme (pouvoir de SANCHEZ Marie-Christine), TOUZANI Rachid (pouvoir de CINTAS Jean-Marc), VALIERE Jean-Paul, VIDAL Suzette.

#### Suppléant présent avec voix délibérative : 1

**DIEUZE** Robert (représente TESSON régis).

## Titulaires excusés : 22 (du début au point 8.2), 21 (du point 9 à la fin)

AUZIECH Cécile (pouvoir à BOUSQUET Jean-Louis), BARBE Christian, BARILLIOT Christine (pouvoir à NORKOWSKI Patrice), BEX Fabienne, BONFANTI Djamila (pouvoir à SAN ANDRES Thierry), CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), CINTAS Jean-Marc (pouvoir à TOUZANI Rachid), DELPOUX Jacqueline, ESCOUTES Jean-Marc, IMBERT Véronique (pouvoir à BORDOLL Christian), MAFFRE Alain, MARTY Denis, ORRIT Didier (pouvoir à SCHULTHEISS Pierre), PENA Sylviane, REDO Aline (jusqu'au point 8.2), SANCHEZ Marie-Christine (pouvoir à SOULIE Jérôme), SELAM Fatima, SOURDIN Anne, TAGLIAFERRI Rosanne (pouvoir à KOWALIK Jean-François), TESSON Régis, TROUCHE Alain, VEDEL Christian.

#### Suppléant présent sans voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe.

#### Secrétaire de séance :

**BOUSQUET** Jean-Louis

## **DELIBERATION N° 08/02/2024-7.1**

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A LA CONFERENCE DES FINANCEURS (POUR MA SANTE, J'AGIS A TOUT AGE)

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du Tarn a pour mission de définir la stratégie coordonnée de la prévention de la perte d'autonomie.

A cet effet, la Conférence des Financeurs organise un appel à initiatives qui doit permettre la mise en œuvre d'actions collectives de prévention en faveur de la perte d'autonomie, à destination des personnes de 60 ans et plus.

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le 14/02/2024

ID: 081-200040905-20240208-08022024

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Communauté de Communes anime un groupe de travail partenarial avec des acteurs de la prévention intervenant sur le territoire : la CPAM81, la Maison de l'Autonomie, M2P, le centre social, Sport Sénior 81, Le Pôle prévention FILIERIS Sud.

Ce groupe de travail permet de mettre en cohérence les actions de prévention de la perte d'autonomie pour les + de 60 ans sur l'ensemble du territoire de la 3CS.

Ainsi, dans l'objectif de renforcer la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de + de 60 ans sur l'ensemble du territoire et en tant que porteur du projet « Pour ma santé, j'agis à tout âge », la 3 CS a pour visée de continuer à renforcer les offres d'ateliers « pérennes » en lien avec les associations locales.

Le projet consiste donc à développer 6 ateliers d'Activité physique Adaptée pour les personnes de + de 60 ans sur le territoire de la Communauté de Communes en lien avec les besoins repérés.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- AUTORISE la candidature de l'EPCI à l'appel à initiatives de la Conférence des Financeurs de la Perte d'Autonomie du Tarn,
- AUTORISE le Président à solliciter une subvention d'un montant de 4 875 € auprès de la conférence des Financeurs pour la mise en œuvre de cette action.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,

Le Président **Didier SOMEN** 

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET